



Une cabane qui fait du lien
entre les générations



Aire de jeux, coworking :
de nouveaux équipements



L'agenda de votre été
dans la commune





Au cœur de **pipriac**



MAGAZINE MUNICIPAL - Juillet 2026

www.mairie-pipriac.fr

  Retrouvez-nous sur les réseaux



RETOUR
EN IMAGES **3-5**
PAGES



6-7
PAGES L'INITIATIVE

8-17
PAGES PIPRIAC
EXPRESS



18-21
PAGES
FOCUS SUR...



ILS FONT
BOUGER PIPRIAC

22-23
PAGES



COMMERCES
ÉCONOMIE **24-25**
PAGES

26-27
PAGES SPORT



28-29
PAGE VIE
CULTURELLE



30-31
PAGES AGENDA



Bulletin Municipal de PIPRIAC
Juillet 2026 / Tiré à 2000 exemplaires
Directeur de la publication : Franck PICHOT
Rédaction et mise en page :
Service communication de la mairie.
Conception et Impression :
RIM Imprimerie - Malansac.
Imprimé sur papier de qualité écologique.
Vous n'avez pas reçu cet exemplaire ?
Merci de nous l'indiquer par mail à
communication@mairie-pipriac.fr

LE MOT DU MAIRE



”

Une élection ressemble parfois à un lever de soleil.

Après les débats, les rencontres, les échanges et les projets partagés, vient le temps de se remettre en marche ensemble. Le mois de mars dernier a ouvert une nouvelle page de l'histoire de notre commune et

je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous avez accordée à l'équipe municipale. Cette confiance nous honore. Elle nous oblige aussi.

Car si une campagne électorale est un moment particulier de la vie démocratique, elle n'est qu'un point de départ. Ce qui compte désormais, c'est le chemin que nous allons parcourir ensemble.

Pipriac avance. Notre commune grandit, accueille de nouveaux habitants, voit naître de nouvelles initiatives, de nouveaux projets, de nouvelles envies. Elle reste profondément attachée à son identité rurale, à son esprit de solidarité et à cette qualité de vie qui fait sa force.

Durant les six années qui s'ouvrent, nous poursuivrons avec énergie notre ambition : faire de Pipriac une commune toujours plus accueillante, dynamique, innovante et attentive à chacun. Les défis sont nombreux, mais je suis convaincu qu'ils seront plus faciles à relever collectivement.

L'avenir d'une commune ne s'écrit jamais seul. Il se construit avec ses habitants, ses associations, ses entreprises, ses bénévoles et toutes celles et ceux qui font battre son cœur au quotidien.

Continuons ensemble à faire grandir Pipriac.

A retenir



MAIRIE DE PIPRIAC

13, Place de la Mairie
35550 PIPRIAC
02 99 34 42 87
mairie@mairie-pipriac.fr
www.mairie-pipriac.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et Jeudi : 14 h-17 h
Mardi : 9 h - 12 h 15 / 14 h -18 h 30
Mercredi et vendredi :
9 h - 12 h 15 / 14 h -17 h

Retrouvez également
les actualités de la mairie
sur l'application IntraMuros

Retrouvez-nous sur les réseaux



Ville de Pipriac

INAUGURATION

Îlot de la Minoterie et ses abords : un nouveau quartier longuement mûri est sorti de terre



Le 30 mai, la commune a inauguré l'Îlot de la Minoterie et l'ensemble des travaux réalisés autour : son parvis et les aménagements de la rue du Dr Laënnec ainsi que le bâtiment du 14 rue Duguesclin comprenant six logements.

Devant de nombreux habitants, élus et partenaires, notamment la Ministre Françoise Gatel, le maire Franck Pichot a rappelé l'ambition portée par ce projet : « *Ce n'est pas simplement un équipement, un parvis, des logements ou le réaménagement d'une rue que nous inaugurons. Nous inaugurons une vision, une ambition, une certaine idée de Pipriac.* »

Pensé depuis de nombreuses années et porté par plusieurs équipes municipales successives, ce nouveau quartier constitue aujourd'hui un lieu de vie, de rencontres, de culture et de convivialité au cœur de Pipriac.

La journée s'est achevée dans une ambiance festive avec le bal organisé sur le parvis de l'Îlot de la Minoterie.



CÉRÉMONIE DE BIENVENUE

Habitants et bébés : les nouveaux Pipriatins réunis



Vendredi 10 avril, la commune a accueilli les nouveaux habitants, les familles ayant célébré une naissance en 2025 ainsi que les entreprises récemment installées, à l'occasion d'un moment convivial organisé à l'Îlot de la Minoterie.

Trente-neuf bébés ont été mis à l'honneur à travers un "arbre à souhaits". Pour chacun d'eux, un ruban portant son prénom a été accroché sur un pommier, qui sera prochainement planté près du ruisseau du Fougeray.

Les nouveaux habitants et les parents présents ont reçu un sac de bienvenue composé de cadeaux symboliques.



Celui-ci contenait notamment un nichoir à oiseaux, des graines pour fleurir les pieds de mur, des bulbes à planter ainsi qu'un bandeau réfléchissant pour encourager les mobilités actives.

Les entreprises installées en 2025 ont également été présentées. Il s'agit de TD-PEC, Shantali, Les P'tits Trésors de Lilou, L'UniSens, Les Voisines et Breizh Évolutive Construction.

Plusieurs personnes et structures ont été mises à l'honneur pour leur engagement dans la vie locale. Kévin Guillou a été salué pour son engagement associatif, notamment son implication dans l'organisation de la Perdrilaise. L'association Maison Jan Brito a été distinguée pour son action en faveur de la transmission du patrimoine lié à l'imprimerie qui se manifeste par la réouverture du lieu du même nom. Le chantier d'insertion d'iLOZ a été remercié pour la réalisation du mur de parement de l'Îlot de la Minoterie. Le Super U de Pipriac a été félicité à l'occasion de ses 50 ans d'activité. Michel Mathieux a également été mis à l'honneur pour ses nombreuses années d'engagement au sein de l'ACCA.

Le maire a tenu à saluer l'engagement des élus du précédent mandat, en présence de Céline Motel-David, ancienne adjointe et élue durant trois mandats.

MAI À VÉLO

Animations et initiations pour se mettre en selle !

Plusieurs animations autour du vélo étaient organisées au printemps à Pipriac dans le cadre de l'événement «Mai à vélo».



Les élèves de CM1 de l'école de la Providence et les élèves de 6^e du collège Saint-Joseph ont notamment bénéficié de plusieurs animations autour du vélo : circuit de maniabilité avec l'office des sports Aff et Vilaine, découverte de la mécanique vélo avec l'Amicale Cycliste de Pipriac, discussion sur le vélo adapté au handicap avec le foyer des Glycines et jeux ludiques avec le service enfance de la mairie. Quant aux élèves de CM1 de l'école Jean de la Fontaine, ils ont pu bénéficier du programme Savoir Rouler À Vélo, sur plusieurs séances. Des lectures thématiques et animations étaient également organisées à l'Îlot de la Minoterie ainsi que des rendez-vous en lien avec la Maison du vélo Recyclea.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Les jeunes Pipriatins au service la mémoire collective



Dimanche 10 mai, en présence des anciens combattants, des porte-drapeaux, des associations patriotiques, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, la commune a rendu hommage à celles et ceux qui ont servi la France lors de la cérémonie du 8 mai. Les élus du CMJ ont participé à cette cérémonie en lisant un poème ainsi que le message officiel ministériel, aux côtés des élus du conseil municipal, notamment Jean-Luc Levesque, 1^{er} adjoint, et Fabien Leroux, correspondant Défense. Dépôt de gerbe, minute de silence et Marseillaise ont marqué ce temps de recueillement afin de porter le devoir de mémoire.



La cabane aménagée lors des ateliers à l'îlot de la Minoterie (ci-dessus) et en collaboration avec les aînés de la résidence Ker Joseph (à droite).



A L'ÎLOT DE LA MINOTERIE

Une cabane qui tisse un fil entre les générations



La cabane imaginée par les créatrices textiles Noémie Bourigault et Margot Le Dû est devenue un espace de rencontre entre collégiens, résidents d'Ehpad et habitants. À travers le fil, les tissus et les gestes partagés, une œuvre collective s'est construite comme un refuge où les générations se croisent et se racontent.

Autour des tables couvertes de tissus, de fils et de coussins en cours de confection, les élèves de 6e du collège Saint-Joseph observent attentivement les gestes de couture et de broderie. Le 29 mars dernier, à l'Îlot de la Minoterie, l'atelier mené par Noémie Bourigault et Margot Le Dû se déroule dans une ambiance studieuse et créative.

Depuis le début de l'année, les collégiens ont pris part au projet Cabane, imaginé dans le cadre de la programmation de l'Îlot de la Minoterie, aux côtés de deux créatrices installées à Pipriac, au sein d'un collectif réunissant artisans et artistes.

« Vous avez fait preuve de beaucoup de patience et d'attention », les félicite Nadine Bouchard, leur professeure documentaliste, à la fin de la séance, rappelant aussi les moments de baisse de motivation compensés par des temps de lecture intégrés aux ateliers.

A partir de son imaginaire, chaque élève a inventé un paysage textile destiné à devenir une housse de coussin ou une pièce de la cabane. Une dernière rencontre a ensuite permis d'assembler l'ensemble des créations.



Les souvenirs reviennent souvent à travers les matières et objets textiles

Une œuvre textile collective

Pensée comme un refuge hors du temps, la cabane a pris forme au fil des rencontres organisées avec différents publics. En parallèle du travail avec les collégiens, Noémie Bourigault et Margot Le Dû sont aussi intervenues à la résidence Ker Joseph.

Lors de deux sessions, les résidents ont participé à des ateliers de confection de coussins, de broderie sur image ainsi qu'à des lectures autour de l'art textile.

« Le thème du refuge résonne aussi bien avec l'enfance qu'avec les personnes âgées », expliquent les deux créatrices. « Les souvenirs

reviennent souvent à travers les matières et les objets textiles. »

Au final, près de 80 coussins ont composé cette installation collective présentée à l'Îlot de la Minoterie dans le cadre d'un temps fort consacré aux arts textiles.

Faire sortir le textile de l'atelier

Costumières et plasticienne textile, Noémie Bourigault et Margot Le Dû travaillent habituellement pour des compagnies de musique, de théâtre ou de danse, en créant costumes, objets et scénographies textiles.

Mais les deux artistes souhaitent également développer des projets de territoire et rendre leur pratique accessible au plus grand nombre.

« Nous avons envie de sortir notre pratique de l'atelier et de créer avec les habitants », confient-elles.

Une volonté de transmission qui s'est retrouvée pleinement dans le projet de cabane, qui s'est révélé être un terrain de rencontre, un espace où gestes, matières et histoires se sont mêlés pour relier les générations.



Les naissances

Louise TURPIN VALLAUD,
née le 31 décembre 2025

Jade POIRIER,
née le 6 janvier 2026

Esmée ROUL,
née le 8 février 2026

Noé COTTAIS,
né le 28 février 2026

Un guide pouvoir d'achat distribué avec ce numéro

Lors de la distribution de votre bulletin municipal, un guide pouvoir d'achat a été associé.

Dans cette dernière version mise à jour, le document vous permet de retrouver toutes les astuces, parfois réservées aux habitants de Pipriac, pour faire des économies au quotidien.



Il est aussi consultable en ligne sur www.mairie-pipriac.fr/guide-pouvoir-dachat/

HABITAT

Lotissement La Connélais : vente des lots en septembre

Le permis d'aménager du lotissement d'habitation de La Connélais a été validé au mois de juin.

La commune va lancer une consultation en juillet afin de sélectionner les entreprises chargées d'aménager le lotissement. Les travaux devraient débuter en janvier 2027 pour une réception en juin 2027.

En parallèle, la collectivité va lancer la commercialisation des 53 lots en septembre prochain.

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un lot peuvent prendre contact à ce sujet auprès de Marjolaine Pondard au 06 98 15 35 48 ou par mail : m.pondard@redon-agglomeration.bzh

2, PLACE DE LA MAIRIE

Un nouveau projet de logements et de commerce au centre de Pipriac

Au 2, place de la Mairie, à l'angle de la rue de l'Avenir et de la rue de la Libération, un nouveau projet va prochainement entrer dans sa phase opérationnelle.

À terme, un nouveau bâtiment accueillera des logements à l'étage, destinés notamment à de jeunes actifs, ainsi qu'une cellule commerciale en rez-de-chaussée afin de renforcer l'offre de services et de commerces de proximité dans le centre de Pipriac.

La première étape consistera en la démolition du bâtiment existant. Ces travaux, pilotés par l'Établissement public foncier de Bretagne, sont programmés de fin juin à début septembre. Ils seront suivis par la phase de reconstruction, dont le démarrage est prévu en décembre 2026 sous maîtrise d'ouvrage communale.



Le bâtiment du 2, place de la Mairie avant sa déconstruction cet été.

RUISSEAU DU FOUGERAY

La nouvelle aire de jeux ouverte au public

Depuis fin avril 2026, les habitants de Pipriac profitent d'une nouvelle aire de jeux aménagée le long du ruisseau du Fougeray, à proximité immédiate du pump track inauguré l'an dernier. Ce nouvel espace vient compléter cette zone de loisirs ouverte à tous.



L'aire propose plusieurs équipements adaptés aux différents âges, permettant à chacun de trouver une activité adaptée :

- une balançoire accessible dès 2 ans, idéale pour les plus petits ;
- une tyrolienne à partir de 4 ans, pour les premières sensations ;
- une structure type « araignée » dès 5 ans, favorisant l'escalade et la motricité.

Cette aire de jeux s'intègre pleinement dans le projet de renaturation du ruisseau du Fougeray, qui transforme progressivement le centre de Pipriac. Les cheminements piétons déjà ouverts permettent de relier différents équipements, dont l'école Jean de La Fontaine.

En 2026, les travaux se poursuivent avec la finalisation du pont cadre sous la rue du Dr Laënnec, la création de passerelles et le développement des voies douces. Une nouvelle portion de la voie aménagée le long du ruisseau devrait ouvrir à partir de juillet jusqu'à la rue de l'Avenir, avant une extension vers la rue du Manoir à l'automne.



Dù stationner ?

Pour faciliter l'accès à ces espaces ludiques, un nouveau parking a été aménagé près du cabinet vétérinaire. Des places sont disponibles aux abords de la zone école.

Merci de privilégier ces espaces pour la sécurité de tous.



RÈGLES DE BONNE CONDUITE

sur les espaces de jeux

- Respecter les tranches d'âge indiquées sur les équipements.
- Les enfants restent sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.
- Porter un casque pour la pratique du pump track.
- Respecter les autres usagers et attendre son tour.
- Veiller à ne pas dégrader les équipements.
- Utiliser les poubelles et conserver le site propre.

COURRIER

Ouverture de l'agence postale communale

Depuis le 16 juin dernier, la nouvelle agence postale communale de Pipriac a ouvert ses portes au public. La mairie a décidé d'installer ce nouvel équipement dans le but d'améliorer le service postal pour les administrés.

Fruit d'un partenariat entre la commune et La Poste, l'agence communale permet de maintenir un service postal de proximité accessible à tous les habitants. Les usagers peuvent y effectuer leurs principales démarches : affranchissement et dépôt de courrier et de colis, retrait de lettres recommandées et de colis, achat de produits postaux ainsi que certaines opérations courantes.



Cette ouverture marque une étape importante dans le maintien des services de proximité sur notre territoire. La municipalité a travaillé en étroite collaboration avec les services de La Poste afin de proposer une solution adaptée aux besoins des habitants tout en garantissant la continuité du service.

HORAIRES

Dans un premier temps, l'agence est ouverte 14 heures par semaine selon les horaires suivants :

- Mardi : 10 h - 12 h 30
- Mercredi : 14 h - 17 h
- Jeudi : 14 h - 17 h
- Vendredi : 14 h - 17 h
- Samedi : 10 h - 12 h 30

À compter du mois de septembre, l'amplitude d'ouverture sera portée à 21 heures hebdomadaires.

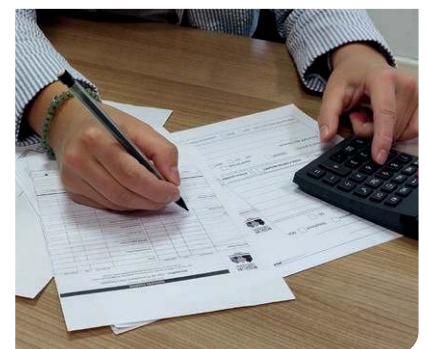
MAISON DE L'HABITAT

Des conseils personnalisés neutres et gratuits pour vos projets

Achat de bien, projet de réhabilitation, de construction... Un ensemble d'acteurs de l'habitat est réuni au sein d'un guichet unique situé à Redon, pour simplifier vos démarches en tant que propriétaires (occupants et bailleurs), locataires ou primo-accédants. Ce service public assure plusieurs types de conseils.

- *Technique et financier* : un conseiller répond à vos questions. Isolation, chauffage, équipements électriques, installations d'énergies renouvelables...
- *Juridique et/ou fiscal* : une information gratuite, neutre et complète sur toute question d'ordre juridique, financier ou fiscal ayant trait au logement.

- *Architectural, en amont de votre projet* : des conseils architecturaux aux particuliers en matière de rénovation en amont de la constitution de votre demande de procédures d'urbanisme : déclaration préalable, permis de construire...



POUR PLUS D'INFORMATIONS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS

La Maison de l'Habitat

66 rue des Douves à Redon

02 99 72 16 06 dev.urbain@redon-agglomeration.bzh

Horaires ouverture : le lundi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, du mardi au jeudi, de 13h30 à 17h30

ÎLOT DE LA MINOTERIE

Salariés, indépendants... : le coworking « La Ruche » vous attend !

Opérationnel depuis le printemps, La Ruche, nouvel espace de coworking de Pipriac, peut accueillir télétravailleurs, entrepreneurs, indépendants, associations et porteurs de projets dans un cadre moderne et adapté.



Situé à l'Îlot de la Minoterie, cet espace de coworking a été conçu pour répondre aux nouvelles façons de travailler à distance. Il permet de bénéficier d'un environnement professionnel adapté, tout en favorisant les échanges et les rencontres entre utilisateurs. La Ruche met à disposition un espace de coworking partagé, qui peut aussi faire office de salle de réunion, ainsi qu'un bureau individuel pour les besoins de confidentialité. Les utilisateurs bénéficient d'une connexion internet et d'espaces communs propices au travail collaboratif.

Avec ce nouvel équipement, la commune souhaite accompagner les évolutions du monde du travail et soutenir le dynamisme économique local. La Ruche constitue ainsi une solution pratique et flexible pour travailler près de chez soi, développer son activité ou organiser des réunions dans les meilleures conditions.

Les professionnels intéressés sont invités à découvrir cet espace et les différentes formules proposées, adaptées aux besoins ponctuels comme aux utilisations régulières.

ESPACE COWORKING

« Un réel plaisir de venir y travailler »

Utilisant l'espace coworking de l'Îlot de la Minoterie depuis février, Elodie Paumier, coach PNL, apprécie particulièrement son environnement de travail.

« Dès mon installation, je m'y suis sentie très à l'aise. C'est un lieu chaleureux et lumineux », confie la professionnelle, estimant les locaux « parfaitement adaptés » à son activité « avec décoration, sobre et élégante, qui contribue à créer une atmosphère apaisante et accueillante ». Elle met également en avant les atouts pratiques du site : parking gratuit, accès facilité pour ses client(e)s et espaces communs agréables. « J'apprécie notamment la bibliothèque, qui permet de faire une pause et d'allier travail et détente. Enfin, le personnel est toujours très avenant, à l'écoute, disponible et réactif. C'est un réel plaisir de venir travailler dans ce bâtiment. »

Tarifs

Tarifs d'un bureau dans espace partagé :

- 12 € la journée ;
- 50 € la semaine ;
- 130 € le mois.

Bureau individuel :

- 15 € la journée ;
- 60 € la semaine ;
- 150 € le mois.

Pour connaître l'ensemble des tarifs et les conditions d'accès, vous pouvez contacter l'Îlot de la Minoterie : accueil.ilot@mairie-pipriac.fr
02 30 32 38 52

ACCUEIL DE LOISIRS

Des activités et sorties estivales variées

Cet été encore, l'accueil de loisirs propose à vos enfants un programme riche en découvertes, en jeux et en rencontres. L'accueil de loisirs ouvre ses portes du 6 juillet au 31 août, accueillant les petits comme les grands dans une ambiance conviviale et sécurisée.

Au programme

Activités manuelles et créatives, sorties nature, sports collectifs, jeux d'eau et bien d'autres surprises conçues pour que chaque journée soit unique.

Une équipe d'animateurs diplômés encadre les enfants avec enthousiasme et bienveillance, dans le respect du rythme de chacun. Les mini-camps permettent aux enfants de vivre leur première expérience de séjour en collectivité.

Trois mini-camps cet été :

- un séjour à Carentoir pour les 9-13 ans du 7 au 10 juillet,
- une médiation animale pour les 3-5 ans du 15 au 16 juillet (nuit sous tente dans le jardin de l'accueil de loisirs)
- un séjour à Savenay pour les 6-8 ans, du 21 au 24 juillet.

Des moments inoubliables garantis !



N'hésitez pas à nous contacter pour savoir s'il reste des places.

Des tarifs modulés selon le quotient familial sont appliqués afin que l'accueil de loisirs et les mini-camps soient accessibles à toutes les familles.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : pole.enfance@mairie-pipriac.fr ou au 02 99 34 49 53.

MISSION LOCALE

Des permanences à Pipriac pour les 15-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine accompagne les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans en situation de handicap) dans leurs démarches d'emploi, de formation et d'orientation. À Pipriac, des permanences sont assurées à iLOZ par une conseillère dédiée, Blandine Roussel, qui est joignable à la Mission Locale au 02 99 72 19 50.

La Mission locale propose un accompagnement personnalisé : recherche d'emploi, accès à la formation, découverte des métiers, stages en entreprise, mais aussi soutien pour la mobilité, le logement, la santé, le budget ou encore les projets personnels. Des aides financières peuvent également être mobilisées selon les situations.

La Mission Locale favorise aussi les rencontres et les découvertes à travers des actions collectives : visites d'entreprises, activités culturelles, sportives et de loisirs, pour mieux connaître le territoire et ses opportunités professionnelles.

Pour bénéficier des services de la Mission locale : 02 99 72 19 50 ou inscription sur le site www.ml-redon.com

MOBILITÉ

Des vélos pour les déplacements professionnels



Dans le cadre de l'appel à projets du programme À VÉLO 3 de l'Ademe, la commune de Pipriac a acheté cinq vélos à assistance électrique pour favoriser les déplacements des salariés, que ce soit sur leurs trajets domicile-travail ou leurs trajets professionnels.

Les vélos ont été achetés chez l'entreprise Jean-Bicyclette de Guipry-Messac.

Deux vélos sont mis à disposition d'ILOZ, qui est la première structure à tester le système pour une durée de 6 mois et les autres vélos sont utilisés par les agents de la mairie.

Vous êtes une entreprise ou une association, et vous souhaitez proposer un vélo à assistance électrique à vos salariés ? C'est possible ! Contactez Aurélie David, chargée de mission.

Pour plus de renseignements :
chargedevveloppement@mairie-pipriac.fr

Soutenu par



Projet soutenu par l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 3

HANDICAP

Les anciennes cartes d'invalidité à actualiser

La Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine informe que les anciennes cartes d'invalidité de priorité et de stationnement pour personnes en situation de handicap (format papier) ne seront plus valables après le 31 décembre 2026.

Depuis 2016, ces cartes ont été remplacées sur tout le territoire national par la Carte Mobilité Inclusion (CMI).

Les personnes qui possèdent encore une ancienne carte sont invitées à prendre contact avec la MDPH afin d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir la Carte Mobilité Inclusion au format actuel et ne pas perdre leurs droits.

Les CMI déjà délivrées ne sont pas concernées par cette échéance et restent valables jusqu'à la date indiquée.

Pour joindre la MDPH 35 :
 13 avenue de Cucillé CS13103,
 35031 Rennes CEDEX.
 Téléphone : 0800 35 35 05
 (numéro vert : services et appels gratuits).

Site internet :
www.mdp35.fr



REPAS DES AÎNÉS : *inscrivez-vous*

Comme chaque année, le repas des aînés aura lieu le premier dimanche d'octobre.

Pour les Pipriatins ayant 70 ans dans l'année ou ayant déjà eu 70 ans mais n'ayant pas encore participé au repas des aînés, faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie afin d'être conviés à ce moment de partage annuel.

Vous pouvez vous inscrire par courriel à ccas@mairie-pipriac.fr, en indiquant votre nom d'usage, nom de naissance, prénoms, date de naissance et adresse sur la commune, ou à l'accueil de la mairie par téléphone au 02 99 34 42 87.

MOBILITÉ

Transport à la demande : déplacez-vous depuis Pipriac

Depuis 2025, un service de transport sur réservation permet de rejoindre les communes voisines et les gares de Redon et Guipry-Messac depuis Pipriac. Rappel des règles d'utilisation.



Comment ça marche ?

- 1 - Choisissez votre destination.
- 2 - Réservez votre trajet au plus tard la veille.
- 3 - Recevez votre heure de prise en charge par SMS ou par mail.
- 4 - Présentez-vous à l'arrêt 5 minutes avant le passage du véhicule.

Tarifs

- 1,50 € pour un trajet (1h) ou 0,75 €*.
- 3 € le ticket journée ou 1,50 € ; 12 € le carnet de dix tickets ou 6 €*.
- Abonnements à partir de 25 € (ou 12,5 €*) par mois et 250 € (ou 125 €*) à l'année.

Horaires proposés

Arrivée souhaitée au point d'arrivée : 8 h, 9 h, 12 h, 15 h.
Retour souhaité : 10 h, 11 h, 14 h, 17 h.
Pour les correspondances vers les gares de Redon ou Guipry-Messac, d'autres horaires sont proposés.

Où pouvez-vous aller ?

- Redon (gare, hôpital...)
- Bruc-sur-Aff
- Renac
- Saint-Just
- Guipry-Messac (gare)
- Saint-Ganton
- Langon
- Lieuron

Deux points de départ

- **Champ de Foire** : le long de la rue de la Libération
 - **Rue de l'Avenir** : près de l'espace Albert-Poulain
- Chaque arrêt dispose d'un abri vélo et de parkings à proximité.

COMMENT RÉSERVER ?

Réservation obligatoire au plus tard la veille du trajet.

- 02 30 24 25 26
- reservation@red.bzh
- www.red.bzh

Vous recevrez une confirmation par SMS ou par mail. L'heure exacte de prise en charge vous sera communiquée la veille du déplacement. **Plus d'informations :** contact@red.bzh



Un service de location de vélo longue durée

Redon Agglomération propose un nouveau service de location de vélo longue durée pour 3, 6 ou 12 mois.

Le lancement a été un succès et tous les vélos sont déjà réservés. Mais vous pouvez vous inscrire sur la liste d'attente, pour profiter des prochains vélos ! Un point de retrait est disponible sur Pipriac.

Toutes les informations sont ici : <https://www.red.bzh/location-velo/>

Ce service est complémentaire de Tezea, qui propose des locations de vélos à assistance électrique en courte durée (week-end, semaine ou 1 mois) :

<https://www.tezea.fr/service/recyclea-la-maison-du-velo/>



CADRE DE VIE

Cinq commandements pour un bon voisinage

Alors qu'à l'été, les travaux extérieurs sont parfois nombreux, petites règles de vie dans notre commune pour respecter ses voisins et l'environnement.

NE POINT BRÛLER

Le brûlage des végétaux, des déchets ménagers et de chantier est interdit pour les particuliers les professionnels sauf autorisation préfectorale et application du règlement sanitaire départemental.

Cette décision est appliquée en raison des substances toxiques issues des mauvaises combustions qui peuvent être rejetées dans l'atmosphère et dans un souci de lutte contre les incendies.

LE BRUIT : PAS TOUTE LA JOURNÉE

L'été rime souvent avec tondeuses et taille-haies. Des outils qui ne doivent pas être utilisés à n'importe quelle heure !

Les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles d'occasionner des nuisances sonores pour le voisinage sont autorisés les jours ouvrables de 8 h à 20 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h 30 et les dimanches de 10 h à 12 h.



LES DÉPÔTS SAUVAGES : UN COÛT POUR TOUS LES USAGERS

Depuis 2024, la commune a instauré par arrêté municipal une amende de 150 € pour les responsables de dépôts sauvages.

Elle concerne tout type de dépôt (ordures ménagères, encombrants, cartons, métaux, gravats). En plus d'un risque pour la santé publique, ce type de dépôt représente un coût pour la collectivité, puisque c'est la commune qui doit gérer le traitement de ces déchets et donc son coût.

LE CHARDON : UNE PROLIFÉRATION À ÉVITER

Le chardon peut se multiplier et s'étendre par ses fines graines qui s'envolent d'une parcelle à une autre. Chaque propriétaire ou locataire doit veiller à les arracher et les détruire afin d'éviter leur prolifération. Un arrêté préfectoral en ce sens est en vigueur pour l'Ille-et-Vilaine.



DES PLANTATIONS À GARDER CHEZ SOI !

Les arbres ou arbustes qui dépassent de votre propriété sur la voie publique doivent être taillés pour éviter de gêner la circulation des piétons ou des véhicules et ne pas entraver la visibilité des panneaux.

Les arbres morts cassés ou renversés par le vent doivent également être abattus par leurs propriétaires pour éviter tout danger.

INFORMATION

L'arrêté municipal en ligne

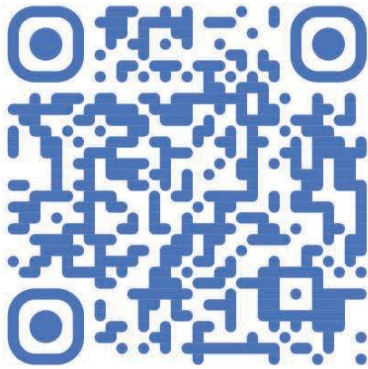
Retrouvez toutes les informations sur les nuisances au voisinage sur le site internet de la mairie avec l'arrêté complet qui régie les comportements à adopter pour éviter toute nuisance de voisinage.



Projet porté par



HABITANT DU PAYS DE REDON, VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN RENDEZ-VOUS AVEC UN DENTISTE ?



1

Inscrivez vous sur
la liste d'attente

2

Une secrétaire*
médicale vous rappelle
pour vous donner rdv !

3

Vous vous présentez
dans le Médicobus
pour votre soin

Le formulaire d'inscription est
disponible en scannant ce QR
Code ou sur le site de la CPTS à :

<https://cptspaysderedon.fr>

- Menu "patients"
- Onglet "recherche de dentiste"

* En fonction des disponibilités,
de votre lieu d'habitation et
de la tournée du Médicobus

www.cptspaysderedon.fr

Le Médicobus
Santé Mobile en Pays de Redon



Nos partenaires

Projet soutenu par



et communes
partenaires
du territoire...

BUDGET MUNICIPAL

Les principaux investissements de l'année

Le budget de la commune a été voté avant les élections municipales, assurant la continuité du fonctionnement budgétaire et des investissements programmés au cours du précédent, avec des dépenses annuelles présentées ci-dessous.

614 800 €

ÎLOT DE LA MINOTERIE

La somme correspond au solde des dépenses de travaux d'aménagement du pôle socioculturel engagés en 2025.

316 100 €

MOBILITÉ ET VOIRIE

Plusieurs travaux sont envisagés au cours de l'année pour sécuriser les déplacements du quotidien au niveau de la rue de la Libération et la rue Dr Le Rouzic, afin d'aménager des itinéraires cyclables vers Courbouton et l'étang des Quatre vents.

252 200 €

2, PLACE DE LA MAIRIE

Une cellule commerciale et quatre logements sociaux sur deux étages vont être aménagés en lieu et place de cet immeuble du centre de Pipriac. Les travaux de démolition de l'ancien bâtiment sont prévus cet été et vont durer jusqu'en septembre.

243 200 €

14, RUE DUGUESCLIN

Cette somme correspond, là-aussi, aux derniers travaux effectués en 2025 pour la réhabilitation de cet immeuble.

185 000 €

RUISSEAU DU FOUGERAY

Participation aux travaux pour le compte de la commune réalisés par Eaux et Vilaine.

47 000 €

RENOUVELLEMENT D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une opération de relamping sera menée afin de réaliser des économies d'énergie sur l'éclairage public.



Le ruisseau du Fougeray est visible depuis juin de l'autre côté de la rue du Dr Laënnec.

Plusieurs types de recettes d'investissement

Parmi les recettes qui permettent de faire face aux investissements, la commune bénéficie des subventions allouées, notamment dans le cadre du projet de l'Îlot de la Minoterie et de ses abords. Plusieurs cessions de foncier ou d'immobilier permettent aussi à la commune de tirer des recettes : parcelles du futur lotissement Champs du Châtel, ex auto-école, terrain près de la clinique vétérinaire.



ACTION MUNICIPALE

Les priorités du nouveau mandat



Réélu maire de Pipriac au printemps dernier, Franck Pichot entame un second mandat avec une équipe municipale renouvelée. Aménagement du territoire, logement, transition écologique, développement économique, services à la population et engagement citoyen : il revient sur les grandes ambitions qui guideront l'action municipale jusqu'en 2032.

Monsieur le Maire, quel regard portez-vous sur le mandat qui vient de s'achever ?

Le mandat précédent a permis de faire avancer des projets structurants pour notre commune. Nous avons notamment modernisé le complexe sportif, développé les équipements culturels, amélioré les espaces publics et renforcé les services à la population. Toutes ces réalisations ont contribué à renforcer l'attractivité de Pipriac. Au-delà des projets menés, je retiens surtout la dynamique collective qui s'est construite avec les habitants, les associations, les entreprises et l'ensemble des acteurs du territoire. Cette dynamique est bien là. En ce début de mandat, nous affinons la méthode pour la poursuivre tout en gardant une maîtrise de nos finances.

Si vous deviez résumer votre projet municipal en quelques mots ?

Je dirais : permettre à chacun de grandir, vivre et vieillir à Pipriac dans les meilleures conditions possibles. Notre ambition est de faire de Pipriac une commune vivante, durable et accueillante, où chacun trouve sa place. Cela passe par des logements adaptés, des services accessibles, des équipements de qualité, une vie associative riche, un environnement préservé et une commune attractive pour toutes les générations.

Quels seront les grands projets d'aménagement de ce nouveau mandat ?

Nous allons poursuivre l'amélioration des espaces publics et la sécurisation des déplacements dans

le bourg comme dans les villages. Le réaménagement des places de Verdun et de la Libération permettra de renforcer l'attractivité du centre-ville tout en préservant son accessibilité. Nous poursuivons également les aménagements favorisant les déplacements doux et la sécurité routière. Autre projet structurant : la renaturation du ruisseau du Fougeray, qui permettra de créer un véritable poumon vert au cœur de la commune avec des espaces de promenade, de détente et de loisirs.

Les services à la population continueront-ils à se développer ?

Oui. L'accès aux soins demeure une priorité. La Maison de Santé affiche aujourd'hui complet et son extension permettra d'accueillir de nouveaux professionnels afin de répondre aux besoins croissants des habitants. Nous continuerons également à renforcer les services facilitant le quotidien des Pipriataines et des Pipriatins.

“

Notre objectif est de permettre la création de 300 logements avant la fin du mandat.

Concernant l'habitat, quels sont vos objectifs ?

Le logement constitue un enjeu majeur. Avec les opérations engagées notamment à la Connelais et au Châtel, notre objectif est de permettre la création d'environ 300 logements supplémentaires d'ici la fin du mandat. Nous souhaitons proposer une offre diversifiée afin de répondre aux besoins des jeunes, des familles, des personnes âgées et des nouveaux habitants tout en préservant la qualité de vie qui fait l'attractivité de notre commune.



Une extension de la Maison de santé est envisagée afin d'accueillir davantage de praticiens.

L'Îlot de la Minoterie vient d'ouvrir ses portes. Quelle place occupera-t-il dans ce nouveau mandat ?

L'Îlot de la Minoterie est bien plus qu'un équipement. Nous souhaitons en faire un véritable lieu de vie, de rencontres, d'échanges et de création. Culture, loisirs, numérique, vie associative, animations : cet espace a vocation à accueillir toutes les générations et à renforcer encore le lien social qui fait la richesse de notre commune. Nous voulons maintenant qu'il prenne pleinement sa vitesse de croisière et devienne l'un des cœurs battants de Pipriac.

Dans un contexte de transition écologique et énergétique, quelles seront les priorités ?

Nous poursuivons nos actions en faveur de la sobriété énergétique, du développement des énergies renouvelables, de la préservation de la biodiversité et de la végétalisation des espaces publics. Après l'installation d'ombrières photovoltaïques à proximité des terrains de football, nous continuerons à renforcer la production d'énergie locale et à réduire la consommation énergétique de nos bâtiments publics. Nous souhaitons également accompagner les habitants dans leurs démarches d'économies d'énergie en nous appuyant sur les dispositifs existants.

“

Nous souhaitons développer de nouvelles formes de participation citoyenne.

Comment comptez-vous soutenir l'emploi et l'activité économique ?

Pipriac bénéficie d'un tissu économique dynamique qu'il nous faut continuer à accompagner. La zone d'activités des Vallées du Couchant poursuit son développement et notre objectif



La première phase de renaturation du ruisseau du Fougeray a déjà permis de créer un espace naturel au cœur de la commune. Les travaux se poursuivront au cours du mandat.

est d'y accueillir de nouvelles activités créatrices d'emplois. Nous resterons également mobilisés aux côtés des commerçants, artisans et entrepreneurs qui participent pleinement à la vitalité de notre commune. Développer l'emploi local, c'est aussi permettre aux habitants de limiter leurs déplacements et de mieux concilier vie professionnelle, familiale et associative.

Quelle place accordez-vous à la coopération avec les autres collectivités ?

De nombreux enjeux dépassent aujourd'hui l'échelle communale. Santé, mobilité, logement, développement économique ou transition écologique nécessitent un travail collectif avec Redon Agglomération, le Département, la Région et l'État. Mon rôle est de défendre les intérêts de Pipriac tout en construisant des partenariats utiles pour obtenir davantage de services et d'investissements au bénéfice des habitants. Je pense notamment à l'amélioration des mobilités et au renforcement des liens avec le bassin de vie de Redon.

Comment souhaitez-vous renforcer la participation des habitants à la vie locale ?

La vitalité associative constitue déjà une grande force pour notre commune. Nous souhaitons

désormais développer de nouvelles formes de participation citoyenne avec notamment l'organisation d'une journée citoyenne, la création d'un Conseil des Sages et le développement de temps d'échanges avec les habitants. Nous réfléchissons également à la mise en place d'un espace d'information consacré au pouvoir d'achat afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches et de faciliter leur quotidien.

Quel message souhaitez-vous adresser aux Pipriataines et Pipriatins pour ce nouveau mandat ?

Une commune ne se construit jamais seule. Elle avance grâce à l'engagement de ses habitants, de ses bénévoles, de ses associations, de ses commerçants, de ses entreprises et de tous ceux qui participent à la vie locale. Les six années qui s'ouvrent seront riches en projets et en défis. Avec l'équipe municipale, nous continuerons à agir avec sérieux, proximité et détermination pour faire de Pipriac une commune toujours plus accueillante, dynamique et solidaire. Je suis convaincu que nous réussirons ensemble.

MAIRIE

Les élus municipaux et leurs délégations

Après les élections de mars, le conseil municipal s'est organisé avec la nomination des adjoints et l'attribution des délégations. Voici les élus pipriatins de la nouvelle mandature.

Le maire et les adjoints



FRANCK PICHOT

Maire



JEAN-LUC LÉVESQUE

1^{er} adjoint

Voirie, bâtiments, espaces verts, pilotage des opérations travaux, gestion des déchets

Commissions 1 et 4



BRIGITTE MÉLLERIN

2^e adjointe

Scolaire, périscolaire et extrascolaire petite enfance, parentalité, services à la population

Commissions 2 et 4



FABIEN LEROUX

3^e adjoint

Communication, protocole, fonctionnement interne et modernisation des services, numérique, sécurité/prévention

Commissions 2 et 4



ISABELLE RACAPÉ

4^e adjointe

Développement économique de proximité, tourisme, lot de la Minoterie

Commissions 3 et 4



ALAIN DUCLOYER

5^e adjoint

Gestion des équipement sportifs, relations citoyennes

Commission 3



ELISABETH FLÉHO

6^e adjointe

Urbanisme, affaires foncières, biodiversité, mobilités douces

Commission 1



JEAN-YVES GLÉMAU

7^e adjoint

Transition énergétique du territoire, bâtiments, déchets

Commission 1



TIFENN LE GUYADER

8^e adjointe

Finances, personnel communal, commande publique

Commissions 1 et 4



Les commissions municipales

COMMISSION 1 : AMÉNAGEMENT ET TRANSITIONS

Vice-président : Jean Luc Lévesque.

Co Vice-présidente : Élisabeth Flého.

Conseillers délégués : Emile Jan et Jean-Yves Glémau.

Conseillers municipaux : Stéphanie Yart, Dannielle Senninger, Jean Charles Le Quellec, Tifenn Le Guyader.

COMMISSION 2 - SERVICES À LA POPULATION

Vice-présidente : Brigitte Mellerin.

Co Vice-président : Aurélien Huet.

Conseillers délégués : Mathieu Paumier, Jean-Claude Lubert et Maud Feniet.

Conseillers municipaux : Marion Cousin, Stéphanie Pitré et Fabien Leroux.

COMMISSION 3 - ATTRACTIVITÉ - CITOYENNETÉ ET VIE LOCALE

Vice-présidente : Isabelle Racapé.

Co Vice-président : Alain Ducloyer.

Conseillers délégués : Jean Pierre Frangeul et Catherine Krystkiewicz.

Conseillers municipaux : Bettina Desilles, Patricia Gicquel, Nicolas Gorin.

COMMISSION 4 - FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES

Vice-président : Fabien Leroux.

Co Vice-présidente : Tifenn Le Guyader.

Conseillers municipaux : Emmanuelle Viard, Cyril Guého, Nicolas Thouzeau, Isabelle Racapé, Jean Luc Lévesque, Brigitte Mellerin.

Les conseillers municipaux

Sept conseillers municipaux disposent d'une délégation.



AURÉLIEN HUET

Conseiller délégué

Action sociale,
personnes âgées,
handicap

Commission 2



ÉMILE JAN

Conseiller délégué

Habitat

Commission 1



MATHIEU PAUMIER

Conseiller délégué

Jeunesse

Commission 2



JEAN-CLAUDE

Conseiller délégué

Affaires funéraires

Commission 2



MAUD FENIET

Conseillère déléguée

Insertion et accès aux
droits, santé

Commission 2



**JEAN-PIERRE
FRANGEUL**

Conseiller délégué

Sport

Commission 3



**CATHERINE
KRYSTKIEWICZ**

Conseillère déléguée

Culture et valorisation
du patrimoine

Commission 3



MARION COUSIN

Commission 2



BETTINA DÉSILLES

Commission 3



PATRICIA GICQUEL

Commission 3



NICOLAS GORIN

Commission 3



CYRIL GUÉHO

Commission 4



**JEAN-CHARLES
LE QUELLEC**

Commission 1



STÉPHANIE PITRÉ

Commission 2



**DANIELLE
SENNINGER**

Commission 1



NICOLAS THOUZEAU

Commission 4



EMMANUELLE VIARD

Commission 4



STÉPHANIE YART

Commission 1

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

Soins dentaire, mobilité : devenez chauffeur bénévole !

Deux associations locales recherchent des chauffeurs bénévoles pour améliorer le quotidien de toutes et tous, que ce soit pour proposer une nouvelle offre de soins dentaires ou assurer la mobilité des aînés de la commune.

Medicobus : améliorer l'offre de soins

Le Medicobus est un véhicule itinérant spécialement aménagé pour proposer des consultations médicales et dentaires directement au plus près des habitants. Le dispositif vise à apporter une offre de soins de proximité sur l'ensemble des 44 communes du Pays de Redon. Pour permettre son intervention à Pipriac dans les meilleures conditions, la Communauté professionnelle territoriale de santé du Pays de Redon recherche des bénévoles.

Plusieurs missions sont proposées :

- accueil des patients et information du public lors des journées de consultation, soutien logistique,
- chauffeurs bénévoles titulaires du permis poids lourd pour assurer ponctuellement les déplacements du Medicobus.



Le Medicobus est en cours de déploiement dans le secteur de Redon.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter directement le projet Medicobus au 06 86 52 29 04.

Mobisol : aider les aînés

L'association locale Mobisol recherche des conducteurs solidaires pour aider les seniors à se déplacer dans le secteur de Pipriac.

Vous pouvez contacter le 07 84 41 97 25 ou envoyer un mail à mobisol35550@gmail.com

PIPRIAC EN FÊTE

130 bénévoles mobilisés pour une belle soirée d'été

Le samedi 18 juillet, l'étang des 4 Vents accueillera la 7^e édition de Pipriac en fête, organisée par la Team Pipriactiv' avec la participation de la mairie.

Cet événement, devenu un temps fort de la vie locale, est rendu possible grâce à l'engagement exceptionnel de 130 bénévoles mobilisés pendant trois jours pour préparer, accueillir et faire vivre cet événement festif et convivial.

Au programme de cette nouvelle édition : concours de palets, animations pour tous, soirée dansante et feu d'artifice, pour une soirée placée sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Le repas à table fait son grand retour avec des moules/frites. Il sera à réserver auprès des associations adhérentes et des commerces de Pipriac participants.



ENGAGEMENT CITOYEN

Coup de neuf à Albert-Poulain : une action bénévole à renouveler

Fin mai dernier, cinq bénévoles dont deux élus municipaux ont rafraîchi le mur de la scène de l'espace Albert-Poulain.

D'un fond blanc, le mur a revêtu une couleur noire plus adaptée à la mise en scène des spectacles qui se produisent sur place. Entre ponçage et coup de pinceaux, trois demi-journées ont été nécessaires aux bénévoles pour rafraîchir le mur avec le matériel et la peinture fournis par la mairie.

«*En tant qu'élu à la vie citoyenne, j'ai répondu à la demande des associations Dance Kids et Dynamic Danse qui souhaitaient ce renouveau avant le gala de danse*», explique Alain Ducloyer, adjoint au maire. «*Les services techniques ne peuvent pas toujours tout faire et répondre à chaque fois à ce type de demande urgente. Notre idée est*



Élus et bénévoles ont participé à la remise à neuf du mur de la scène de l'espace Albert-Poulain en mai dernier.

aussi de faire appel à des citoyens et notamment les associations pour les espaces qu'elles occupent pour leurs activités. En tant qu'élu, on ne

perçoit pas toujours tous les besoins et chacun peut soumettre ses idées à la mairie pour proposer ce type de travaux », indique Alain Ducloyer.

À DÉCOUVRIR

Des séances de marche à pied avec Vivre à Pipriac

Les activités de l'Association «Vivre à Pipriac» se poursuivent : atelier écriture un vendredi par mois à l'îlot de la Minoterie et trois ateliers de musique chaque semaine.

Une nouvelle activité a également vu le jour à l'automne : la marche !

Le principe est simple : un groupe Whatsapp réunit les marcheurs, qui se proposent des rendez-vous et des parcours au gré de leurs disponibilités et de leurs envies....

Quelques sorties sont aussi proposées (balades gourmandes à proximité par exemple). Ces moments permettent de ne pas marcher seul, de rencontrer des nouvelles personnes, de découvrir de nouveaux lieux de promenade...

Pour participer, envoyez un mail à vivreapipriac@gmail.com, un lien Whatsapp vous sera transmis pour intégrer le groupe.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi 4 septembre

Envie de découvrir de nouvelles activités, de rencontrer les associations de la commune et de partager un moment convivial ?

Sport, culture, loisirs, bénévolat... il y en aura pour tous les goûts. Venez nombreux découvrir la richesse de la vie associative locale.

Vendredi 4 septembre, à partir de 16 h 30 à l'espace Albert Poulain.

REPRISES, NOUVELLES ENTREPRISES

La Maison Reverdy : un nouveau couple de boulangers-pâtisseries

Depuis mai, Nicolas et Anaïs Reverdy ont repris la boulangerie auparavant tenue par François et Laëtitia Huet, place de la Minoterie. Le nouveau nom de l'établissement : Maison Reverdy. « *J'exerce depuis plus de 20 ans dans le domaine, que ce soit dans des boulangeries artisanales ou en grande distribution* », indique Nicolas Reverdy, boulanger-pâtisseries originaire de Sainte-Marie qui a travaillé un an dans l'établissement avant d'en prendre les rênes et d'y ajouter la personnalité du nouveau couple d'artisans. « *Nous gardons ce qui était fait mais nous allons aussi pouvoir développer les produits qu'on aime : pains au levain puis élargissement de la gamme à la rentrée* ». Une nouvelle décoration a été imaginée par Anaïs Reverdy elle-même pour marquer cette nouvelle histoire commerciale.

Maison Reverdy, place de la Minoterie. 02 99 34 43 36.

Ouvert du mardi au samedi de 7 h à 19 h 30 et le dimanche de 7 h à 12 h 30.



Anaïs et Nicolas Reverdy.



Ludovic Laperche.

Ludo automobiles se développe dans la zone des Vallées du Couchant

Installé dans la zone des Vallées du Couchant, rue de l'Horizon, Ludo Automobiles poursuit son développement à Pipriac. Après avoir repris l'activité familiale en 2013, Ludovic Laperche dispose désormais d'un atelier moderne répondant aux normes actuelles. L'entreprise, qui emploie deux mécaniciens salariés aux côtés du gérant, propose des prestations de mécanique automobile toutes marques, ainsi qu'une activité de vente de véhicules d'occasion. Elle réalise également des travaux de carrosserie et de peinture.

Cette nouvelle implantation permet à l'entreprise de développer son activité tout en offrant un espace de travail et d'accueil plus adapté à sa clientèle.

Ludo Automobiles, Zone des Vallées du Couchant - Rue de l'Horizon.

Tél. : 02 99 34 30 04 / 06 65 59 68 25 ; ludo.automobiles@outlook.fr

Breizh Evolutive Construction, maîtrise d'œuvre et bureau d'étude technique

Après 25 années d'expérience dans le bâtiment dont 15 années en bureau d'études et suivi, Cédric Lejop s'est installé à Pipriac pour créer son cabinet de maîtrise d'œuvre et bureau d'études technique en novembre 2025.

Il propose ses services pour tous vos projets de construction (neuf, extension, rénovation...) et d'aménagement ou modification. Il conçoit, réalise les plans, les pièces administratives dont les déclarations et permis mais aussi les études financières et gère le suivi de chantier. Ces prestations peuvent être complètes, partielles ou simplement un besoin d'assistance ponctuel.

Son bureau d'études assiste les entreprises du bâtiment et dispose d'une spécialisation pour les lots couverture, étanchéité et bardage. Il réalise, selon vos besoins, les dossiers techniques, plans de réservations, repérages et poses. Il peut aussi quantifier les besoins, gérer les demandes de prix et négocier les achats. Enfin, une assistance peut être proposée à la mise en œuvre ou lors d'expertise.

Contact ; 06 58 44 37 89, bzhevoconstruction@outlook.fr



Cédric Lejop.

CLTX Office accompagne les entrepreneurs au quotidien

Créée en décembre 2025, CLTX Office propose un accompagnement sur mesure pour les entrepreneurs dans la gestion de leur quotidien professionnel. Forte de plus de dix ans d'expérience en assistantat, Justine Cloteaux met ses compétences au service des dirigeants de petites structures, en leur apportant un soutien en administratif, gestion et ressources humaines, adapté à chaque besoin. L'objectif est de permettre aux chefs d'entreprise, souvent seuls face à de nombreuses tâches chronophages, de se libérer du temps sans avoir à recruter. « *En tant qu'assistante de direction indépendante, j'interviens de façon flexible, pour quelques heures ou plusieurs jours par mois, afin d'apporter plus de sérénité et d'efficacité au quotidien* », explique-t-elle.

CLTX Office propose ainsi une solution souple et personnalisée, pensée pour accompagner les entrepreneurs dans la durée et leur permettre de se recentrer sur leur activité principale.

Contact : cltxoffice@gmail.com



Justine Cloteaux



Mélanie Laurent

Choupi Choupa, une nouvelle page pour la boutique de jouets et de cadeaux

Depuis septembre 2025, la boutique Choupi Choupa a changé de mains et continue d'écrire son histoire. Ancienne infirmière pendant 13 ans en pédiatrie à l'hôpital Sud, Justine a choisi de se reconverter après une envie de changement, portée par une belle opportunité. Cliente de la boutique depuis 2017, elle a saisi l'occasion lorsque l'ancienne gérante a annoncé son projet de cession.

Choupi Choupa est un lieu dédié aux cadeaux pour petits et grands : cadeaux de naissance, jeux d'éveil, activités sensorielles, jeux de logique, jeux de société ou encore jeux d'imagination. La boutique propose également une sélection soignée de marques reconnues. Bijoux, foulards, cosmétiques, bougies, parfums et gourmandises complètent cet univers pensé pour faire plaisir.

La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Instagram : [choupichoupa.pipriac](#) - Facebook : [choupi choupa](#)



Un nouveau boulanger SUR LE MARCHÉ DE PIPRIAC

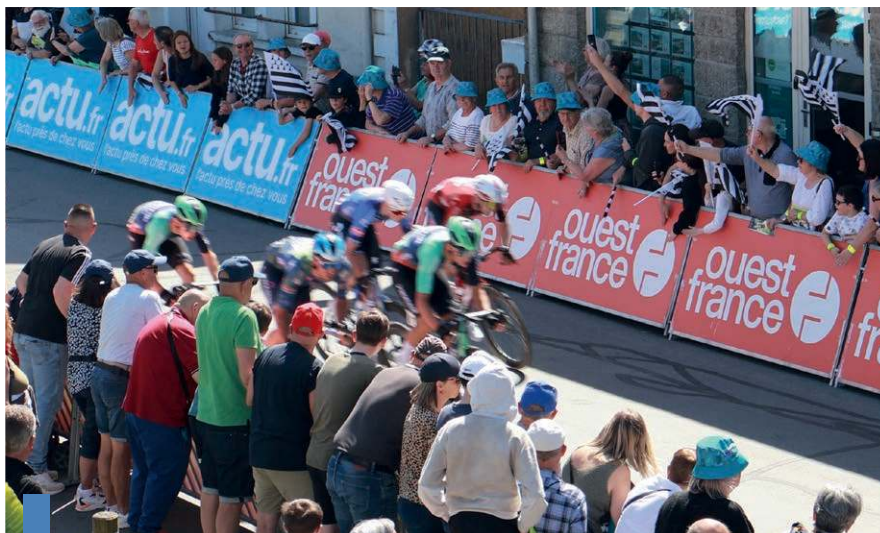
Depuis le 3 mars, la boulangerie artisanale Fagots et Froment est présente chaque semaine sur le marché hebdomadaire de Pipriac. Vous pouvez la retrouver tous les mardis matin, de 8h à 13h, place du marché.

Installée à Essé depuis plus de 30 ans, la boulangerie propose du pain au levain naturel, pétri à la main et cuit au four à bois ainsi que des pâtisseries et viennoiseries élaborées avec des ingrédients bio et locaux.

La boulangerie est présente sur les marchés locaux, en magasins spécialisés, en restauration collective (écoles, EHPAD, maisons de retraite) ainsi qu'en restauration hors foyer.

Tour de Bretagne : une fête populaire du vélo sur les routes de la commune

Samedi 25 avril, Pipriac accueillait l'arrivée de la première étape du Tour de Bretagne. Un événement d'ampleur qui a animé la commune et attiré les amoureux de vélo.



Le public était au rendez-vous pour accueillir cet événement sportif de stature internationale.



Le samedi 25 avril, la commune de Pipriac a vibré au rythme de la première étape du Tour de Bretagne. Après 165 km de course intense, marquée notamment par plusieurs passages sur un circuit entièrement pipriacain, l'arrivée s'est jouée au sprint massif.

proposées par la Team Pipriactiv - galettes-saucisses, frites, buvette et soirée DJ place de Verdun - ont prolongé cette belle dynamique jusque tard dans la nuit.

Au-delà de l'arrivée d'étape, Pipriac a également joué un rôle clé dans l'organisation en étant le point de départ logistique de l'épreuve, confirmant son implication dans cet événement sportif majeur.



C'est l'Italien Alessio Magagnotti qui s'est imposé avec brio au terme de cette étape spectaculaire (ci-contre en photo sur le podium en compagnie de Bernard Hinault).

Tout au long de la journée, habitants et visiteurs se sont mobilisés en nombre pour encourager les coureurs, créant une ambiance festive et chaleureuse dans toute la commune. Les animations

Dans la continuité de cet engouement, le mois de mai a été entièrement dédié au vélo à Îlot de la Minoterie, avec de nombreux ateliers et animations autour de la "petite reine", renforçant encore le lien entre la commune et la pratique cycliste.



BADMINTON

Une fin de saison bien remplie pour les Fous du Volant

Cette saison encore, le club de badminton Les Fous du Volant a rassemblé plus de 200 licenciés, jeunes et adultes, répartis sur différents créneaux à Guipry-Messac et Pipriac, en loisirs comme en compétition.

L'actualité du club a été marquée par l'organisation de plusieurs événements dans l'année : trois tournois adultes aux formats variés (national, régional et départemental), deux stages jeunes pendant les vacances, ainsi qu'une soirée Octobre Rose mobilisant adhérents et bénévoles.

Les jeunes badistes ont également participé à de nombreux tournois, accompagnés par les coaches du club, tandis que les équipes adultes étaient engagées dans les championnats départementaux.



Les séances de badminton se déroulent à la salle des Terres Rouges à Pipriac.

La saison se clôturera avec plusieurs rendez-vous, notamment la deuxième édition du tournoi de palets le 4 juillet à Guipry-Messac ainsi qu'un stage d'été de cinq jours destiné aux 12-17 ans, du 6 au 10 juillet. Le club prépare la prochaine saison avec le passage à mi-temps de son entraîneur salarié afin de

renforcer les entraînements et les interventions auprès des écoles et structures de santé du territoire.

Renseignements :
lesfousduvolant35.e-monsite.com
 Facebook et Instagram :
 Les Fous du Volant 35

ESCP VOLLEY

Une belle saison s'achève

La saison de volley s'achève et des résultats remarquables ont été obtenus par le club de Pipriac lors des championnats départementaux et régionaux, ainsi qu'en coupe de France.

Le club remercie ses membres du bureau, ses bénévoles et tous ceux qui travaillent sur les terrains pour leur engagement lors des différents événements organisés. L'ESCP Pipriac Volley sera, comme beaucoup d'autres associations de la commune, au forum des associations le vendredi 4 septembre à l'espace Albert Poulain.

Les M11 du club de volley terminent troisièmes en Coupe de Bretagne.



CHAMPIONS D'HIER

Samedi 17 octobre

Rue du Blé noir

- **11 h** : Bourse aux collectionneurs (maillots, revues,...)
- **14 h** : Départ pour un tour d'honneur de la rue du Blé noir.
- **15 h** : Départ de la course. Cette année, Pipriac accueillera le grand champion américain Greg LeMond, triple vainqueur du Tour de France en 1986, 1989 et 1990.

CET ÉTÉ, UNE PROGRAMMATION HORS LES MURS

Un spectacle équestre au jardin public

Cet été, l'Îlot de la Minoterie propose des moments hors les murs à partager entre amis ou en famille.

Le vendredi 10 juillet à 18 h, le jardin public accueillera Trio Vénus, un spectacle tout public proposé par la compagnie Équine Situ.

Dans un univers poétique et sensible, le cheval Bellini, l'artiste écuyère et comédienne Solenn Heinrich et la soprano Fé Avouglan invitent les spectateurs à un voyage mêlant art équestre, chant lyrique, gospel et jazz.

À travers la musique, le mouvement et la complicité avec l'animal, les artistes proposent une rencontre originale et accessible à tous.

En amont du spectacle, les enfants du centre de loisirs participeront à un atelier associant chant et découverte du cheval.

Spectacle à participation libre, participation au chapeau.



Un spectacle musical sera à découvrir au jardin public le vendredi 10 juillet.

LA MÉDIATHÈQUE VIENT À VOTRE RENCONTRE

La médiathèque investira également les espaces extérieurs durant l'été afin d'aller à la rencontre des habitants. Une sieste contée est programmée le vendredi 10 juillet à 15 h dans le jardin public. Une animation autour de grands jeux en extérieur sera au programme sur le parvis de l'Îlot le vendredi 17 juillet de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30.

NOUVEAUTÉ : RETROGAMING ET PITCHCAR

Les amateurs de jeux vidéo pourront participer aux matinées retrogaming à l'Îlot de la Minoterie les mercredis 1^{er}, 15 et 22 juillet, aux horaires habituels d'ouverture de l'Îlot. Le 22 juillet, un tournoi de PitchCar, célèbre circuit de voitures à propulsion digitale, viendra compléter cette journée. Petits et grands pourront s'affronter sur ce jeu d'adresse où les voitures sont propulsées du bout des doigts que vous pourrez tester auparavant à l'Îlot aux horaires d'ouverture.

JOURNÉES DU PATRIMOINE EN SEPTEMBRE

À noter dès à présent dans les agendas :

les Journées européennes du patrimoine les week-end du 18 et 19 septembre avec l'ouverture de l'Îlot de la Minoterie pour découvrir les expositions et animations en lien avec la Maison Brito et l'exposition autour de la galette.



EXPOSITIONS À L'ÎLOT DE LA MINOTERIE

Découvrez le talent des artistes locaux

Une nouvelle exposition s'affiche sur les murs de l'Îlot de la Minoterie dès le vendredi 3 juillet. De 17 h à 19 h, le public est invité à découvrir les artistes qui vont exposer tout l'été.

Présentée du 3 juillet au 27 septembre, cette exposition réunit les œuvres d'Élisabeth Faivre, artiste peintre animalière reconnue pour ses représentations sensibles de la faune sauvage, de Bruno Mazzolini, artiste peintre graffeur dont les créations colorées s'inspirent à la fois de la culture hip-hop et de l'art abstrait, ainsi que les réalisations des membres de l'association JA Arts plastiques de Pipriac, qui rassemble depuis plus de vingt ans des passionnés de peinture aux techniques et univers variés.

Dès le 20 août et jusqu'au 27 septembre, l'exposition *À la découverte du blé noir et de la galette* mettra à l'honneur ce patrimoine breton à travers l'histoire du blé noir, les techniques traditionnelles de fabrication et les outils utilisés autrefois. Prêtée par la Confrérie Piperia La Galette, elle sera complétée par deux rendez-vous « Savoir-Faire » les mercredis 8 juillet et 26 août de 14 h 30 à 16 h 30 (inscriptions auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Redon : 02 99 71 06 04).



Les artistes locaux présenteront leurs œuvres à l'Îlot tout l'été.
(en haut : la JA Arts plastiques, en bas à gauche : Bruno Mazzolini, en bas à droite, une œuvre Élisabeth Faivre).

RENCONTREZ

une ventriloque en résidence

Le Cas Pucine, ventriloque et humoriste française, a gagné en notoriété après sa participation à l'émission « La France a un incroyable talent ».

Elle a créé son premier spectacle intitulé « Main Mise », qui tourne toujours en 2026. L'Îlot de la Minoterie l'accueille en résidence une semaine.

Elle propose un temps d'échange avec le public le mercredi 8 juillet de 18 h à 19 h.



JUILLET

Mercredi 1^{er} juillet

Conseil municipal. Séance du conseil municipal à 19 h 30 en salle du conseil, à la mairie de Pipriac. Ouvert à tous.

Dévernissage de l'exposition Art textile. Venez rencontrer Chloé Rousset, Margot Le Dû et Noémie Bourigault et échanger autour de leurs créations textiles. De 12 h à 14 h à l'Îlot de la Minoterie. Gratuit, tout public.

Vendredi 3 juillet

Atelier d'écriture. Moment de partage pour échanger vos récits et vos impressions dans un cadre bienveillant de 20 h à 22 h. A l'Îlot de la Minoterie. Gratuit.

Ouverture de l'exposition

Les artistes locaux. Venez découvrir les artistes qui exposeront tout l'été à l'Îlot de la Minoterie : Élisabeth Faivre, Bruno Mazzolini et les membres de l'association JA Art Plastique de Pipriac. De 17 h à 19 h. Gratuit, tout public.

Samedi 4 juillet

Jeux de rôles. A l'Îlot de la Minoterie. Que vous soyez novice ou déjà joueur aguerri, venez découvrir ou partager votre passion du jeu de rôle à la médiathèque. Enora vous propose deux séances de découverte : Samedi 13 juin et samedi 4 juillet, de 14h30 à 16h30. Venez jouer, discuter et pourquoi pas, constituer un groupe de joueurs réguliers pour la rentrée de septembre. Accès libre, gratuit et tout public.

Mardi 7 juillet

Séance ciné ado. Un film à voir entre amis, adapté pour les jeunes dès 12 ans. Gratuit. A 14 h 30 à l'Îlot de la Minoterie.

Mercredi 8 juillet

Club BD de 8 à 12 ans : rencontre avec Thomas Le Petit-Corps, auteur BD. Fan de bande dessinée ? Viens partager tes coups de cœur au sein du club lecture proposé aux enfants de 8 à 12 ans. Ce sera l'occasion de découvrir de nouvelles idées de lecture et de rencontrer d'autres jeunes amateurs de BD ! Gratuit. De 14 h à 17 h à l'Îlot de la Minoterie.

Rendez-vous des Savoir-Faire.

La Confrérie Piperia La Galette vous propose une découverte du patrimoine autour du blé noir et de la galette. De 14 h 30 à 16 h 30. Rendez-vous à La Cantine, 22 place de la Libération. Sur inscription auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Redon.

Rencontre publique

avec Cas-Pucine. Accueillie en résidence du 6 au 9 juillet, l'artiste présentera son travail et échangera avec le public autour de sa démarche de création. À 18 h à l'Îlot de la Minoterie. Gratuit.

Mardi 14 juillet

Démonstration de l'imprimerie d'autrefois à la Maison Jan Brito. Impression sur presse du XIX^e siècle. Découvrez les techniques d'impression d'autrefois grâce à des démonstrations sur une presse du XIX^e siècle. De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Participation libre. Rendez-vous au 27, rue Général-de-Gaulle à Pipriac.



Mercredi 15 juillet

Matinée rétrogaming.

Redécouvrez les consoles et jeux vidéo qui ont marqué plusieurs générations. Aux horaires d'ouverture de l'Îlot de la Minoterie. Gratuit.

Vendredi 17 juillet.

Grands jeux en extérieur. Venez partager un moment ludique en famille ou entre amis sur le parvis de l'Îlot de la Minoterie. De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Gratuit.

Samedi 18 juillet

Pipriac en fête. 7^e édition de Pipriac en fête, organisée par la Team Pipriactiv' avec la participation de la mairie, à l'étang des Quatre vents.

Mercredi 22 juillet

Matinée rétrogaming et tournoi PitchCar. Consoles rétro et championnat de voitures à propulsion digitale seront au programme à l'Îlot de la Minoterie. Aux horaires d'ouverture. Gratuit.

Samedi 25 juillet

Braderie d'été. Dans les rues de Pipriac. Lire ci-dessous.



32^e braderie de Pipriac le samedi 25 juillet

Comme chaque année le Syndicat d'Initiative de Pipriac organise sa 32^{ème} braderie qui se déroulera le samedi 25 juillet 2026 de 8h à 18h.

Ouvert à tout public, l'événement permettra de dénicher des bonnes affaires et de se retrouver autour de restauration proposée sur place. Pour les exposants, le déballage est prévu entre 5h et 8h du matin à 2€ le mètre (pas de réservation possible). La vente de produits alimentaires et/ou animaux est strictement interdite.

Contact : Daniel Prodé au 06 99 66 33 27.

AOÛT

Mercredi 5 août.

Démonstration de l'imprimerie d'autrefois à la Maison Jan Brito. Impression sur presse du XIXe siècle. Une journée d'animation pour découvrir le fonctionnement d'une presse ancienne et les savoir-faire liés à l'imprimerie traditionnelle. De 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Participation libre. Rendez-vous au 27, rue Général-de-Gaulle à Pipriac.

Mardi 25 août

Conseil municipal. Séance du conseil municipal à 19 h 30 en salle du conseil, à la mairie de Pipriac. Ouvert à tous.

Mercredi 26 août.

Rendez-vous des Savoir-Faire. Deuxième rencontre proposée par la Confrérie Piperia La Galette pour découvrir les traditions autour du blé noir et de la galette. De 14 h 30 à 16 h 30. Rendez-vous à La Cantine, 22 place de la Libération. Sur inscription auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Redon.

Mercredi 2 septembre.

Après-midi rétrogaming. Venez découvrir ou redécouvrir les grands classiques du jeu vidéo à l'Îlot de la Minoterie. Aux horaires d'ouverture. Gratuit.

Samedi 12 septembre

Balade chantée de Kistinenn. Une promenade musicale pour découvrir le territoire autrement. Renseignements à l'Îlot de la Minoterie.

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Journées européennes du patrimoine. Ouverture de l'Îlot de la Minoterie et découverte de l'exposition « À la découverte du blé noir et de la galette ». Gratuit, tout public.

OCTOBRE

Samedi 3 et dimanche 4 octobre

24 h 4 L. Les 24H Breizh4L se dérouleront du 3 au 4 octobre sur le circuit du Marais. Plus d'infos sur <http://breizh4l.free.fr>

Samedi 17 octobre

Critérium des Champions d'hier. Retrouvez les légendes du cyclisme d'hier à Pipriac : anciens vainqueurs du Tour de France ou coéquipiers du peloton, ils seront là pour une course bon enfant. En présence de Greg Lemond.

SEPTEMBRE

Vendredi 4 septembre

Forum des associations. Comme chaque année, venez rencontrer les diverses associations de Pipriac pour vous engager, pratiquer un sport, une activité culturelle, etc. Rendez-vous dès 17 h à l'espace Albert-Poulain.



Événement mairie Événement associatif

Annoncez votre événement associatif

La commune met à disposition des associations un ensemble de services en ligne destinés à faciliter l'organisation de leurs activités et à renforcer la visibilité de leurs événements.

Depuis le site internet de la mairie, les responsables associatifs peuvent retrouver en un seul endroit les principales démarches utiles à la vie de leur structure. Pour l'organisation d'un événement, il est possible d'effectuer en ligne une demande de réservation des salles municipales, de signaler ses besoins logistiques.

Les associations peuvent également promouvoir leurs rendez-vous auprès du grand public grâce aux différents outils de communication de la commune : agenda du site internet et panneau lumineux notamment.

Retrouvez l'ensemble de ces démarches sur le site internet de la mairie, rubrique « Associations : l'organisation de votre événement à Pipriac » :



PIPRIAC

EN FÊTE

7^e
ÉDITION

FEU D'ARTIFICE

18 JUILLET



ÉTANG DES 4 VENTS
DÈS 17H

Animations
Soirée dansante
Parking gratuit

ORGANISÉ PAR



Suivez-nous !

